



n°21



*Feuille de choux pétésque d'infos locales
insolente, sarcastique et à grosse envie révolutionnaire.
Écrite par des militantEs de la CNT-PTT 69.
Parution : quand on veut.*

Février 2022

Accord Social 2021-2023 MYTHE ET RÉALITÉ

Valérie Decaux, directrice générale adjointe des Ressources Humaines du Groupe La Poste et les syndicats CFDT, CFE-CGC/CFTC et l'UNSA-Postes ont signé le 4 mai 2021 un nouvel **accord social national** intitulé "**La Poste engagée avec les postiers**". Cet accord est conclu jusqu'à fin 2023.

"La Poste 2030, engagée pour vous" Pour NOUS, comme c'est gentil de leur part.

Sauf que, t'es au courant toi ! Personne dans nos burlingues nous a informé de la Chose : rien au brief, aucun tract des syndicats signataires. Si t'es tellement classe, pourquoi tu te caches?!

Nous, exclus comme vous, on vous informe.

Accord Social 2021-2023

Orientation N°1 :

"Renforcer la qualité de vie au travail et la préservation de la santé et de la sécurité au travail des postiers."

On nous annonce donc des trucs super chouettes, visez du peu :

- Réduire la pénibilité et son impact pour les postiers et la Poste ;
- Prendre en compte la santé des postiers dans les organisations de travail et les parcours de carrière
- Assurer un environnement de travail de qualité; etc...

Et toute la populace qui trime est concernée:

"Les dispositions du présent accord s'appliquent à tous les personnels de La Poste SA".

Voyons voir la manière dont cette folle espérance se décline :

1) Des pros vont produire "*des analyses de poste de travail*".

- On nous certifie que ces analyses "*seront systématisées en partenariat avec la Caisse nationale de l'assurance maladie et avec l'appui de la filière de prévention.*"

Avez-vous vu débarquer **systématiquement** ce beau monde ?

- On va vous regardez turbiner et un truc de dingue, on vous demandera même votre avis : "*elles consisteront à observer le travail effectif (la manière dont les activités sont réalisées, les conditions dans lesquelles elles le font) et à échanger avec le postier pour comprendre ce qui détermine ses actions, ses gestes.*"

On tique sur le mot "*effectif*", comme quoi, parfois, on f'rait un boulot "*pas effectif*".

2) "*Des expérimentations*" :

- "*l'utilisation d'aides innovantes : les exosquelettes*".

On nous vend du rêve intergalactique. Combien de personnel cela va concerner ? Une poignée, si cela voit le jour. Et pour l'instant rien dans leur organe de propagande, Forum, qui s'en vanterait ardemment. Que des promesses volatiles.

- "*des objets connectés, pour acquérir des bons gestes,,, ajuster des conditions de travail (bruit, température, lumière etc.)*".

Bons gestes, mais faudrait commencer par les préventeurs, dont c'est le rôle, de nous montrer ou rappeler les *bons gestes*. Que dalle, ouais ! Font que former les CDD ou intérimaires à faire du vélo, staby, etc., sans oublier les réunions qui nous servent à rien.

Veulent tout remplacer par leur nouveau Dieu virtuel ! Ça veut nous faire croire qu'Il nous forme à tout, qu'Il pallie tout. T'échanges toi avec la face blafarde-bleuâtre de l'ordi, lorsque qu'il t'assène des bidules qui ressemblent en rien à ton quotidien ? Il te répond, quand tu lui dis que c'est n'importe quoi ? Bientôt un hologramme pour remplacer ton chef lors des briefs. Pas d'la rigolade car la direction veut supprimer les chefs d'équipe de toute façon.

3) La prise en compte de "fonctions pénibles".

"Un temps de repos spécifique sera mis en place durant toute la durée de l'accord pour les postiers qui exercent une fonction pénible."

Facteur, agent courrier, agent de production, etc. sont concerné.e.s. Avez-vous pu bénéficier de jours de repos supplémentaires ? Bien sûr que non ! Certainement que nous sommes ignares pour comprendre le langage technocratique syndicalo-patronal du concept : *un temps de repos spécifique*.

4) Parcours de carrière qui limitent le risque d'inaptitude partielle ou totale

Incroyable nos dirigeant.e.s l'admettent :

"les postiers effectuent souvent une grande partie de leur carrière sur un même métier. Lorsque ce métier comporte des facteurs de pénibilité, cette situation accroît le risque des difficultés de santé, notamment de troubles musculo-squelettiques, qui peuvent aller jusqu'à l'inaptitude partielle ou totale au poste de travail".

Et nous, on se permet de rajouter ***inaptitude partielle ou totale dans notre vie quotidienne***. Car nos maux physiques, ils ne s'envolent pas à la porte du bureau. Pour cette classe dirigeante (syndicalo-patronale signataire de l'accord), elle ne s'intéresse qu'à des "*situations dans lesquelles la santé du postier est altérée, posant ainsi des difficultés de maintien dans l'emploi*" ; ta vie de tous les jours, altérée du fait de ton turbin, ils s'en cognent. Ce qui les intéresse est "*de réduire l'absentéisme (accidents de travail, absences pour maladie ou maladie professionnelle)*". Au moins là, ils sont honnêtes.

Pour ce faire, nous allons profiter d'"*une approche innovante... aux postiers exerçant une métier à **pénibilité réelle***" puisque il existe des pénibilités irréelles comme chacun sait. Insidieusement le texte sous-entend une remise en cause des critères actuels de pénibilité.

Comment vont-ils déterminer qu'on subit des troubles musculo-squelettiques ? Grâce à une ***Étude d'impact***, "*Réalisée avec le concours des préventeurs, des assistants sociaux et des services de santé*". Waouh, quelle chance, toutes ces ombres fantasmagiques qui virevoltent autour de nous tels des anges gardiens ? Faudrait nous doter de lunettes virtuelles par ce que nous n'avons rien vu.

5) Assurer un environnement de travail de qualité

*On apprend qu'il existe un formidable bazar : **le projet Boloco**. Il "permet de financer des travaux... en matière d'équipement et d'aménagements de locaux". Lancé depuis juillet 2016 apparemment. Super projet par exemple, en fermant les cantines, les bureaux de poste, regroupant les points de distribution des facteurs, etc..*

Bref, c'est comme ton appart ou ta maison, une fois installée jamais tu fais des travaux de rénovations. Faire passer des aménagements, des rénovations nécessaires comme si nos chef-fe nous offrait des cadeaux. Trop fort.

CONCLUSION

Tous ces accords, ces textes, ces concertations se déroulent bien loin de nous, de nos vies. Du bla bla qui sont sans effet dans les services. La preuve, même votre haute hiérarchie locale n'est pas au courant. Faites l'essai. On a tenté, en retour le vide, des négations éhontées ou encore des explications bidons.

**Sortons nous des farces à la Molière.
Il ne faut plus attendre, il faut prendre !**

Exemple de la non application de ces accords signés dans Le Siège de l'Olympe Postal : Restructuration à Saint Etienne Delory du service collecte.

Les travaux de réorganisation commencent en avril 2021. Dès le début, les agents demandent un truc de fou : que le relevage des bureaux de poste soit effectué en véhicule doté d'un hayon, comme c'est le cas dans les autres villes (Paris, Lyon, Nantes etc...). Pour une fois qu'une restructuration apporterait du mieux pour le personnel, autre chose que des suppressions d'emplois.

Un décor de troubles musculo-squelettiques

La collecte des colis et courrier s'effectue en Jumpy parfois même en Kangoo, pourtant on prend cher de volume et de poids 1-2-3 structures (CE 30) par bureau de poste, entre deux relevages d'entreprises ; pour encourager les troubles musculo-squelettiques (TMS) il n'y a pas mieux. Imaginez jouer à Tetris courber en deux dans le véhicule avec des colis pouvant aller jusqu'à 30kg. Il n'est pas rare que des collègues appellent la chefferie pour dire que ça rentre pas dans nos voitures sans trou d'air. Avec un véhicule adéquat, on effectuerait une manip de moins en chargeant directement dans le container grâce au délice du hayon. Là, on bourre nos charrettes pour ensuite transvaser les colis dans les CP.

Oublis chroniques

Étrangement, à chaque fois que nous en reparlions, pour nos "supérieurs", c'étaient comme une première fois (nous en pleurons d'émotion). Cette faculté à l'amnésie, lorsque des idées ne vont pas dans leur sens, est une maladie fort répandue chez nos cadres.

Comprenant que notre abracadabrantesque demande ne verrait jamais le jour, nous décidons de réduire notre requête : au moins du hayon durant la Pick Période, svp, svp! On nous promet, avec des propos vagues, que oui, bon, vous allégera. Cette apogée annuelle du colis-postal débutant mi-novembre, nous guettons la parole de délivrance, macache walou ouais ! Les cadres s'étant évanouis. Nous sommes donc dans l'attente, lourd de conséquence pour nos petits muscles et nos fragiles squelettes. Puis, par hasard, on en chope un, on lui rappelle leur engagement oublié.

Résultat : pas de hayon mais des dégagements ! Fait par qui ? Ben, par l'équipe du matin. Heu, après quelques jours, non par vous en fait. Heu, après quelques jours, ben vous êtes trop occupés en fait, on va voir...

Tu devines la suite : **nous n'avons rien vu ! Fin de l'histoire.**

Faut comprendre, cette classe dirigeante (la grande comme la petite), n'effectuant que de la télémanipulation, ne peut comprendre la réalité *effective* de notre labeur ou tu crois réellement qu'elle s'en cogne ? Au choix.

Conclusion

Cet accord et cette illustration "anecdotique" imagent parfaitement ce que nous vivons perpétuellement : mensonges quotidiens, faux semblants, écrits dignes de conte pour enfants, hypocrisie hiérarchique et des hauts cadres syndicaux qui savent pertinemment que ces types d'accord ne seront jamais déclinés dans la réalité.

LES TIMBRES DE L'ÉGALITÉ

Louable initiative de Correos (poste espagnole) de sortir une série de 4 timbres à vocation antiraciste. À chacun de ces timbres de couleurs (de peau) différentes a été attribué un tarif...

Plus le timbre est foncé moins il a de valeur !!! Le timbre noir vaut 70 centimes et le blanc 1,60

Ce qui aboutit à l'inverse de l'effet recherché en confortant les préjugés racistes censés être combattus



*Mais, pour Debussy, en revanche
Il faut deux noires pour une blanche
Ça fait un sacré distinguo*

Lily de Pierre Perret

ENCORE UNE NOUVELLE CASQUETTE !

Un partenariat a été signé entre le CHU de Toulouse et La Poste. 5 facteurs et factrices ont été formés pour mettre en place un diagnostic sur la perte d'autonomie auprès de 500 personnes âgées. Cette initiative a lieu dans le cadre d'un projet européen de prévention de la perte d'autonomie. Et LCI de nous apprendre que tout le monde se félicite car, dans 90 % des cas, le diagnostic a amené à la visite d'une infirmière. A bon ? Mais alors pourquoi ne pas envoyer directement une infirmière ! On aurait gagné pas mal de temps, imaginons toutes les réunions passées entre nos cadres et le CHU, les protocoles, les heures de formation et de questionnaire qu'aurait pu faire directement le service infirmier compétent ! Au moins dans 10 ans quand il n'y aura plus de courrier certains d'entre nous pourrons postuler en EHPAD.



2022 ANNÉE À PATRON

LES 1^{er} MAI, 8 MAI, 25 DÉCEMBRE, 1^{er} JANVIER TOMBENT TOUS UN DIMANCHE. 4 JOURS EN MOINS, ÉNORME !

On devrait prendre exemple sur la Belgique, car dans cette lointaine contrée, si un jour férié tombe un dimanche ou un autre jour d'inactivité (exemple samedi), l'employeur doit fixer un autre jour en remplacement. Trop la classe les belges. Mais même dans l'antre du capitalisme, aux USA, quand un jour férié tombe le samedi, il est décalé au vendredi, tandis que si c'est le dimanche, c'est le lundi qui devient férié !! Nos classes dirigeantes pleurent qu'on a trop de jours fériés, jamais quand on nous les sucre.

En France grâce aux cathos et aux guerres, on nous refile 10 jours (11 jours auparavant, car s'est envolé pour les vioques et handicapé.e.s le lundi de la pentecôte, une Raffarinade effective en 2004).

Qu'en est-il de la réalité par rapport aux autres ? Dans le tiercé européen, la Finlande et Chypre arrivent en tête avec 15 jours, suivis par l'Espagne, Malte, l'Italie, la Grèce 14 jours, l'Autriche, la Pologne, le Portugal 13 jours, la Belgique 10 jours et Danemark, l'Irlande et l'Allemagne 9 jours (sans compter des jours fériés locaux non inclus, exemple la Bavière 13j).

En conclusion, faut qu'nos exploiters (gouvernements inclus) cessent de geindre perpétuellement : en France, nous sommes dans le bas du classement des jours fériés. Alors pour profiter pleinement de ce moindre dû, il serait normal que lorsqu'un jour férié tombe un dimanche ou un samedi, le jour d'après devient automatiquement férié.

FIN DE LA RESTAURATION ASSOCIATIVE À LA POSTE ?

Actuellement, il reste une trentaine de restaurants inter-entreprise gérés par des associations de personnels à La Poste.

A La Banque Postale de Lyon, c'est encore le cas. Régulièrement des élections ont lieu pour élire le conseil d'administration qui gère la cantine. Ces administrateurs.trices sont nos collègues et gèrent le restaurant collectivement et bien évidemment en respectant le cahier des charges fixé par La Poste.

Or, en juin 2021, La Poste a décidé, à la demande du prestataire Elixor (qui gère actuellement l'ensemble des cantines non associatives de La Poste) de lancer un appel d'offre pour privatiser la trentaine de cantines associatives restantes.

Cet appel d'offres a été contesté au Tribunal, en vain, par entre autres, la CGT et la FNRIE (Fédération Nationale des Restaurants Inter-entreprises)

Quelles conséquences de cette privatisation ?

- Une augmentation probable du prix du repas pour les usager.ères. (actuellement un prix fixe de 3,75€ ou 5€ suivant le grade pour un plat chaud et 3 satellites)
- Des licenciements du personnel de restauration (il y en aurait 5 en trop à La Banque Postale)

Les décisions devraient être prises ce printemps.

Chaque usager.ère doit se mobiliser pour empêcher cette privatisation.

Confédération Nationale du Travail

Syndicat CNT-PTT du Rhône

44 rue Burdeau 69001 LYON

cnt.ptt69@cnt-f.org – www.cnt-f.org/cnt69